

TABLEAU DES JUSTIFICATIFS À RETOURNER ET MODALITÉS

	ASS - EJE - ES- ETS Inscription hors PARCOURSUP ¹	CESF	ME - TISF	AES
Conditions d'accès	<p>Fournir un des justificatifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Baccalauréat et son relevé de notes - Diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national de certifications professionnelles au moins de niveau IV - Justificatif de validation d'études, d'expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation <p>→ À déposer dès l'inscription dans l'espace personnel.</p>	<p>Fournir les justificatifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BTS en ESF accompagné du relevé de notes - Candidats en 2^{ème} année de BTS en ESF : Certificat de scolarité et bulletins scolaires de 1^{ère} et 2^{ème} année - Candidats inscrits au BTS en ESF en candidat libre : attestation d'inscription au BTS, le relevé de notes du BTS, les bulletins scolaires de 1^{ère} et 2^{ème} année <p>→ À fournir dès l'inscription par courrier ou par mail</p>	<p>Aucun diplôme n'est exigé à l'inscription à l'épreuve écrite d'admissibilité</p>	<p>Aucun diplôme n'est exigé à l'inscription à l'épreuve écrite d'admissibilité</p>
Dispense²de l'épreuve écrite d'admissibilité	<p>Pas d'épreuve écrite d'admissibilité</p>	<p>Pas d'épreuve écrite d'admissibilité</p>	<p>- Diplôme justifiant de la dispense</p> <p>→ À déposer dès l'inscription dans le cadre 'Dispense' de l'espace personnel</p>	<p>- Diplôme justifiant de la dispense</p> <p>→ À déposer dès l'inscription dans le cadre 'Dispense' de l'espace personnel</p>
Candidats salariés pendant la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Certificat de travail - Attestation de prise en charge employeur ou organisme financeur (CIF) <p>→ À fournir dès que possible par courrier ou par mail</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Certificat de travail - Attestation de prise en charge employeur ou organisme financeur (CIF) <p>→ À fournir dès que possible par courrier ou par mail</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Certificat de travail - Attestation de prise en charge employeur ou organisme financeur (CIF) <p>→ À fournir dès que possible par courrier ou par mail</p> <p>- Questionnaire complété</p> <p>→ À déposer dès l'inscription dans l'espace personnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Certificat de travail - Attestation sur l'honneur du poste occupé - Attestation de prise en charge employeur ou organisme financeur (CIF) <p>→ À fournir dès que possible par courrier ou par mail</p> <p>- Déclaration sur l'honneur de non-condamnation</p> <p>→ À déposer dès l'inscription dans l'espace personnel</p>
Autres			<p>- Questionnaire complété</p> <p>→ À déposer dès l'inscription dans l'espace personnel</p>	<p>- Déclaration sur l'honneur de non-condamnation</p> <p>→ À déposer dès l'inscription dans l'espace personnel</p>

¹ Inscription hors PARCOURSUP : si vous êtes salarié(e) ayant un financement de votre formation par l'employeur ou l'OPCO (CDI, CDD, Contrat de professionnalisation, Compte personnel de Formation ou CPF).

² Se référer aux règlements de sélection pour consulter la liste complète des diplômes dispensant de l'épreuve écrite d'admissibilité